

OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du	16 septembre 2025
Délibération N°	06
Date de la convocation	5 septembre 2025
Objet	1.1.1 Montpellier - Restructuration de l'espace de collecte des ordures ménagères, des stationnements et création de locaux communs sur la résidence Vie et Lumières, rue du Puech Villa

L'an deux mille vingt-cinq le seize septembre à quatorze heures

Le Conseil d'Administration de l'OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT HERAULT LOGEMENT convoqué par lettre individuelle, s'est tenu au siège de l'Office à MONTPELLIER sous la présidence de M. Vincent GAUDY, Président d'HERAULT LOGEMENT.

PRÉSENTS ou représentés :

MM. Vincent GAUDY, Yves FERRANDO, M FOUILHE, M MAULANDI, M MORALES, Jacques RIGAUD, François VINCENT, Administrateurs, et MMES Christine MULA, Roselyne PESTEIL, Sabine SCHURMANN, Patricia WEBER, Administratrices

ABSENTS EXCUSES :

Auguste CHOMEL
Christophe DESTAING
Serge RABINEAU
Laure TONDON

ABSENTS AYANT DONNE POUVOIR :

Karine ANNEYA (pouvoir à M VINCENT)
Clémence ARTIERES (pouvoir à M GAUDY)
Manar BOUIDA (pouvoir à M RIGAUD)
Véronique CALUEBA (pouvoir à M RIGAUD)
Régine ILLAIRE (pouvoir à MME PESTEIL)
Michel MEJEAN (pouvoir à MME WEBER)
Nicole MORERE (pouvoir à M GAUDY)
Valérie REYNES, (pouvoir à M FERRANDO)

Accusé de réception en préfecture
034-273400010-20250916-20250916-06-DEV-DE
Date de télétransmission : 18/09/2025
Date de réception préfecture : 18/09/2025

Objet : 1.1.1 MONTPELLIER – restructuration de l'espace de collecte des ordures ménagères, des stationnements et création de locaux communs sur la résidence Vie & Lumière, rue du Puech Villa

Le 16 septembre 2025,

Le Conseil d'administration d'Hérault Logement s'est réuni en séance, le Président ayant constaté le quorum,

Vu la délibération n°02 du 19 novembre 2019 qui porte désignation du Directeur Général à compter du 1^{er} février 2020,

Vu les délibérations n°AD/010721/H/16, n°AD/230721/H/196 et n°AD/200921/H/22, n° AD/290424/H/2, n°AD/170225/H/2 et n° AD/230625/H/2 du Conseil Départemental de l'Hérault fixant à 23 le nombre des administrateurs et la nomination de ses 13 représentants

Considérant les problématiques de gestion des ordures ménagères, le manque de stationnement, et les problèmes de sécurité relevés depuis de nombreuses années et les risques notifiés par divers rapports dont celui de l'ANCOLS en 2017,

Considérant que la métropole de Montpellier autorise la mise en place de locaux enterrés pour la gestion des ordures ménagères,

Considérant que l'entreprise OGF propriétaire du foncier attenant est d'accord pour une cession d'une partie de leur terrain permettant d'augmenter la capacité de stationnement pour notre résidence,

Considérant que Hérault Logement va se porter acquéreur de ce détachement de parcelle par délibération présentée à ce même Conseil

Considérant que Hérault Logement doit déposer un permis de construire pour autoriser la réalisation de ce projet,

Considérant qu'une réunion publique a eu lieu 25 juin 2025 avec les locataires afin de présenter le projet,

Le Président demande au Conseil d'Administration de bien vouloir se prononcer sur ce sujet

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration décide :

ARTICLE 1 :

D'ouvrir l'opération de restructuration des espaces extérieurs de la résidence Vie et Lumière, située rue des Puech à Montpellier avec un prix de revient prévisionnel de 451 190 € HT.

ARTICLE 2 :

D'autoriser le Directeur Général à lancer les études de maîtrise d'œuvre ainsi que les procédures de marchés de travaux, de négocier les financements et de déterminer en conséquence le plan de financement,
D'autoriser les emprunts et demandes de garanties,
De signer les contrats de prêts,

ARTICLE 3 :

D'autoriser Monsieur le Directeur Général à signer tout acte utile à ce sujet.

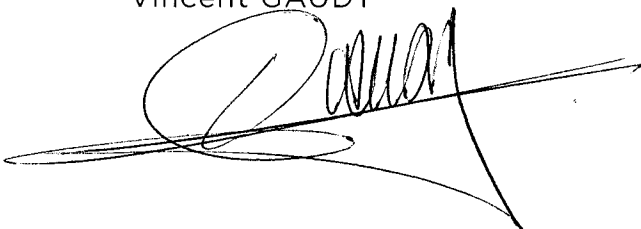
Certifie exécutoire compte tenu de la transmission en Préfecture et de sa publication,

Ont signé au registre, les membres présents.

Pour extrait certifié conforme,

LE PRÉSIDENT DE L'OFFICE

Vincent GAUDY

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Vincent Gaudy', with a long horizontal stroke extending to the left.